

Déclaration liminaire des élu-e-s CGT au CTL de la DiSi RAAB du 25 juin 2020.

Monsieur Le Président,

Le monde d'après ne sera pas le monde d'avant cette crise sanitaire.

Effectivement mais pour le moment nous constatons que ce n'est pas dans le sens que nous le souhaiterions !

Au nom de la relance de l'économie, le gouvernement demande toujours plus de sacrifices aux salariés.

Et à côté, il distribue des milliards aux grand groupes sans exiger de réelles contreparties, sans garantie sur le maintien de l'emploi.

Concernant la Fonction Publique :

Lors de la 1ère rencontre en présentiel, le 5 juin entre les organisations syndicales et le ministre de la Fonction Publique, Olivier Dussopt, le ton a été donné comme si la crise était déjà loin pour notre ministre. Pour lui, l'urgence est de mettre en musique toutes les dispositions de la loi de transformation de la Fonction publique.

Le sujet était de discuter du projet de décret qui fusionne les instances de dialogue social dans la Fonction publique à l'instar de ce qui a été fait pour le secteur privé avec des conséquences connues : dégradation du dialogue social avec moins de représentants de personnels, moins de droits syndicaux et mise à mal des CHSCT.

Concernant la DGFIP :

Avant même la tenue du CTR du 18 juin, notre Directeur Général annonçait la reprise totale des chantiers de transformation.

Dans les documents de cette réunion, on comprend même que finalement les leçons qu'il tire de la crise seraient d'aller encore plus vite et plus loin dans les chantiers.

Donc oui le jour d'après ne sera pas le même mais sera pire pour le monde salarial.

Pourtant le progrès social et environnemental est possible et même urgent.

La CGT revendique de travailler moins, travailler mieux et de travailler toutes et tous !

Après avoir dressé le décor général, les représentants CGT tiennent à revenir sur plusieurs points concernant notre direction pour lesquels nous vous demandons des réponses.

Concernant le vol de congés et ARTT :

le nombre de jours n'est toujours pas connu alors que des agents vont déposer leurs congés d'été.

Cette situation est curieuse car plusieurs directions ont déjà communiqué auprès de leurs agents.

Nous le répétons encore et encore : la solution de déclarer tous les agents en télétravail aurait été plus simple, comme l'ont fait d'autres directions hors DGFIP.

Pourquoi cette revendication ?

Nous rappelons que les collègues n'ont pas eu le choix :

- ni de rester confiner,
- ni d'être en ASA, le matériel de « télétravail » n'étant pas suffisant pour tous les personnels,
- ni d'être en présentiel à temps complet ou par rotation,
- ni d'endosser le rôle d'enseignant à domicile pour ceux et celles qui ont des enfants,
- ni, encore, d'être en situation de fragilité face à ce virus.

Nous rappelons également que ces jours en ASA ne sont en aucun cas des jours de congés ou de vacances.

Concernant la prime « covid » :

pour résumer, ce sont quelques « premiers de cordée » et beaucoup de laissés pour compte !

Pour compenser le vol des congés, le gouvernement a fait le choix d'attribuer une prime aux plus « méritants » dans cette période de pandémie.

Cette prime va créer des inégalités entre les agents et engendrer des tensions dans les services.

La solution équitable est celle que la CGT revendique inlassablement, depuis plusieurs années, une augmentation de salaire avec le point d'indice et la reconnaissance des qualifications, l'arrêt de la fermeture des services et des suppressions d'emploi.

Concernant le télétravail :

Pour ceux et celles qui ont pu télétravailler, ils se sont retrouvés du jour au lendemain en télétravail.

Le PCA a pu ainsi être réalisé.

Donc la CGT tient à ce que leur travail ne soit en aucun cas remis en cause.

Nous réaffirmons que la reprise en présentiel doit se faire sur la base du volontariat, un principe Monsieur le Directeur que vous avez dicté plusieurs fois en réunion.

D'une façon générale, la CGT vous demande d'être très vigilant sur les conditions de travail des agents.

Les élu-e-s CGT seront toujours présents si les échanges du dialogue social permettent d'améliorer les conditions de travail de nos collègues. Par contre nous demandons que ce qui est décidé en instance soit appliqué dans tous les services de la DiSi sans distinction.

Si nous constatons le contraire, cela ne servirait plus à rien d'échanger des heures avec vous et plus grave notre crédibilité de représentants du personnel, mais aussi la vôtre, serait attaquée.

Nous finirons sur un point en lien avec la météo actuelle.

En cas de hausse des températures et si les bureaux ne sont pas de climatisés, nous vous demandons de mettre en place des horaires adaptés 7h-13h (journée de travail réputée complète) et si les agents arrivent plus tard qu'ils puissent partir dès 15h00 en leur réintégrant 1heure.